



Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

Françoise Roche
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 & 0153940753

FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr

www.snca-nat.fr

Bulletin d'adhésion pour l'année 2011-2012

(A RENSEIGNER ET A RETOURNER AU SIEGE)

COORDONNEES PERSONNELLES

Madame Mademoiselle Monsieur
Nom : Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse personnelle :
Code postal : Ville :
Téléphones : Fax :
Courriel :

COORDONNEES PROFESSIONNELLES

Etablissement de rattachement
Collège Lycée LP Autre (préciser)
NOM :
Adresse :
Code postal : Ville :
N° de code de l'établissement : Académie :

CARRIERE

Spécificité ou matière enseignée (être très précis) :

Titulaire TZR Stagiaire IUFM Stagiaire en situation

CORPS	GRADE	ECHE LON	INDICE	Date de la dernière promotion
<input type="checkbox"/> Agrégé <input type="checkbox"/> Certifié <input type="checkbox"/> PLP <input type="checkbox"/> Chef d'établissement <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	<input type="checkbox"/> Classe normale <input type="checkbox"/> Hors classe			

Non-titulaire Préciser : Contractuel CDD Autre (préciser) :
Contractuel CDI

Date de la dernière inspection :

Je, soussigné-e, opte pour la totalité de la cotisation (S+I+C)
déduis la part « suivi de carrière » (S+I)

Je règle par chèque joint à l'ordre du SNCA e.i.L. Convergence la somme de :

Date

Signature

Tarif des cotisations 2011-2012

La cotisation syndicale a plusieurs significations : elle est un choix de solidarité « S », elle donne accès à des informations personnalisées « I », et, à l'occasion d'une mutation ou d'une promotion, elle est une demande de suivi de carrière « C ».

C'est pourquoi la cotisation des titulaires et stagiaires est modulable : soit la somme S + I, soit la somme S + I + C.

CONTRACTUELS : 45 € VACATAIRES : 25 €

TITULAIRES ET STAGIAIRES (Les cotisations cotisations sont en euros)

Echelons	Agrégés		Certifiés-PLP		Personnels de direction	Catégorie B	Catégorie C
	S+I	C	S+I	C			
1 à 4	55	20	45	15	2 ^{ème} classe 90	- 10€ par tranche d'échelons certifiés/PLP pour S+I - 5 € par tranche d'échelons pour C	Personnels recevant la prime compensatoire : comme les vacataires. Les autres : – 15€ et -5 € des certifiés/PLP
5 à 7	75	40	55	25	1 ^{ère} classe 100		
8 & 9	90	60	65	35			
10 & 11	105	80	75	45	HC 110		
HC 1/4	105	80	75	45			
HC 5/7	125	100	90	50	80		
Disponibilité	30	10	30	10			
Retraité	70		60				

ATTENTION ! Hors de France : la part C, ou « carrière », de la cotisation est assortie d'un coefficient 2.

N'hésitez pas à reproduire ce bulletin d'adhésion et à le proposer aux collègues qui sont en quête d'une organisation syndicale qui fait autre chose que de l'affichage !

Vous pouvez également fractionner votre paiement en établissant plusieurs chèques et en précisant au crayon à quelle date vous souhaitez que chacun soit prélevé.